

Tangence



À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779)

The Orient under the Great Bear, or Zelim in the *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779)

Bernard Andrès

Number 65, Winter 2001

Figures de l'Orient

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008229ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/008229ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0226-9554 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Andrès, B. (2001). À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779). *Tangence*, (65), 60–71. <https://doi.org/10.7202/008229ar>

Article abstract

Published in Montreal in 1778 and signed “un Canadien curieux”, *L'histoire de Zélim* purports to be a fairly conventional philosophical tale which would hardly have attracted attention had it not appeared in the first Canadian literary gazette and had it not incited the first polemic over plagiarism, even before the shores of the St. Lawrence River could boast of a literature or any literary institution worthy of the name. This little Oriental tale and the debate which it aroused, may serve to underline its symptomatic role with regard to the Canadianization of cultural references in Québec. In fact, the story unrolls as if the Orient served not only as a foil for the “proto-scriptors” of belief, but also as an agent of revelation for the new feeling of identity.

Tous droits réservés © Tangence, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779)

Bernard Andrès, Université du Québec à Montréal

J'avais d'abord songé à parler de l'Orient symbolique des premières loges maçonniques du Québec, au lendemain de la Conquête anglaise. J'avais aussi en tête l'Orient tout à la fois réel et romanesque de Jacques Grasset de Saint-Sauveur. Ce Montréalais de naissance, chevalier de fortune et polygraphe devant l'Éternel, est en effet devenu vice-consul de France dans le Levant. Son œuvre littéraire comporte, entre autres curiosités, des récits libertins à saveur orientale comme *La belle captive, ou Histoire véritable du naufrage et de la captivité de [...]* (1786), *Les amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux (trois) queues, connu sous le nom d'Osman [...]* (1796), *Le sérail ou Histoire des intrigues secrettes et amoureuses des femmes du Grand Seigneur* (1795-1796), *Waréjulo et Zelmire, histoire véritable* (1796), ou encore *Les amours d'Alexandre et de sultane Amasille* (1797). De quoi nourrir la réflexion et les fantasmes du chercheur en mal d'orientalisme... Mais, comme Grasset de Saint-Sauveur s'est illustré en France, j'ai préféré jeter mon dévolu sur un cas local de lèse-Orient : *L'histoire de Zélim*, paru à Montréal en 1778.

Le 30 décembre 1778, paraît en effet le trente et unième numéro de la *Gazette littéraire de Montréal*. Une livraison importante puisqu'on y sollicite le parrainage du gouverneur Frederick Haldimand pour une « Académie naissante » d'inspiration voltaïrienne. Sous le pseudonyme du Spectateur tranquille, Valentin Jautard y va de ses plus belles rimes. Mais cet hommage à celui qu'on nomme alors le « Salomon du Nord » nous intéresse moins qu'un autre article, une page plus loin vers l'Orient. Le Canadien curieux s'adresse au Spectateur tranquille. Membre de « l'Académie naissante », ce Canadien curieux propose « le fruit d'un après dinée d'ennui¹ » : il s'agit d'un conte à saveur orientale intitulé

1. Je respecte l'orthographe de la Gazette de Montréal, titre abrégé de *La Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal* (3 juin - 19 août 1778); *La Gazette littéraire pour la ville et district de Montréal*

« Histoire de Zélim² ». Voilà un conte philosophique assez convenu où un petit jardinier du Levant désespère de sa triste condition. Après avoir envié les richesses et la félicité du sultan, Zélim s'avise que ce dernier baigne en réalité dans le malheur et qu'il convient, après tout, de se contenter du peu dont nous gratifie la Providence. L'historiette ne retiendrait pas l'attention du chercheur si elle n'était pas parue dans la première gazette littéraire canadienne en 1778 et si elle n'avait pas donné lieu à la première polémique sur le plagiat, avant même que n'existât sur les berges du Saint-Laurent une littérature digne de ce nom. Nous sommes bien sûr dans une phase d'émergence que j'ai nommée ailleurs « Les Lettres d'avant la lettre³ ». L'objectif des animateurs de cette gazette est de diffuser dans la province un sain esprit d'émulation et, plus spécifiquement, d'engager les étudiants du collège de Montréal à « essayer leur génie » :

[...] ils peuvent communiquer leurs Productions sans être connus ; ils seront sans doute critiqués par leurs Condisciples, même sans les soupçonner. Ces disputent excitent l'émulation, (qui a toujours manqué dans ce pays) & qui est absolument nécessaire (3 juin 1778).

J'ai exposé ailleurs comment ce « fantasme du littéraire » était en effet indispensable à l'émergence d'une première « République des Lettres » canadienne⁴. J'aimerais ici m'attarder à cette historiette du Canadien curieux, moins pour en décrire les traits orientalisants que pour souligner ce qu'elle a de symptomatique du point de vue de la canadianisation des références culturelles au Québec. Tout se passe comme si l'Orient servait de repoussoir aux « protoscripteurs » du cru, mais aussi de révélateur d'un nouveau sentiment identitaire. Car les lecteurs (qui sont aussi bien les rédacteurs de la gazette) ne se trompent pas sur l'authenticité de cette inspiration « orientale ». Bien peu de choses, en fait, rattachent ce conte aux lointaines contrées du Levant. Cela pourrait

(2 septembre 1778 - 2 juin 1779). Dans cette étude, les références au périodique se font par la seule mention de la date.

2. L'orthographe varie dans la gazette : Zélim ou Zelim. Nous adoptons Zélim. On trouvera en annexe une transcription de *L'histoire de Zélim*.
3. Bernard Andrès, « Les Lettres d'avant la Lettre. Double naissance et fondation », *Littérature*, Paris, n° 113, mars 1999, p. 22-35.
4. Bernard Andrès, « Le fantasme du champ littéraire dans la Gazette de Montréal (1778-1779) », *Études françaises*, Montréal, vol. XXXVI, n° 3 (*Presse et littérature. La circulation des discours dans l'espace public*), 2000, p. 9-26.

aussi bien se passer dans la campagne française ou laurentienne et, du reste, le Canadien curieux mélange étonnamment les cygnes «folâtr[ant] sur le bord des vastes étangs» et «un antique syncomore». Que dire encore de «la feuille que le moindre zéphir agite» et de l'aquilon qui «insulte le sommet des montagnes et respecte l'humble vallée? Que dire enfin des références croisées aux «lambris dorés», aux toits de chaume et aux «vastes palais du sultan»?

Seuls ces derniers peuvent être perçus comme des marqueurs d'exotisme, avec, bien sûr, les patronymes de Zélim et de Fatima, l'épouse infidèle du sultan. Au-delà du nom stéréotypé de la musulmane, Fatima, c'est aussi la fille du prophète Mahomet. Et Zélim (ou Selim) c'est le nom du souverain ottoman qui, au début du XVI^e siècle, a favorisé le peuplement turc à Constantinople et dans les Balkans. De l'Anatolie orientale à l'Azerbaïdjan, la Cilicie, le Kurdistan, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, Selim I^{er} conquiert un à un les pays d'Isûm. On lui doit aussi le fameux code kanunname qui a été réédité récemment à Ankara⁵. Comment est-on passé du grand Sultan des Turcs au petit jardinier de la gazette? Peut-être par le détail agronomique suivant: le zelim c'est aussi «le petit fruit orangé d'une nombreuse famille d'arbustes [...] que la reine de Saba apporta d'Ethiopie pour le roi Salomon⁶». Peut-être donc, Zelim, le petit jardinier de la gazette cultivait-il le zelim, qui sait? Qui sait surtout si les lecteurs de Montréal (les «Montréalistes» du temps) connaissaient ou reconnaissaient le feuilleté culturel du lexème «Zelim», ou s'ils n'y voyaient pas tout simplement une connotation vaguement levantine, dans le goût de celles dont étaient friands les Philosophes, Voltaire en tout

5. *Le code (kanunname) de Selim I^{er} (1512-1520) et certaines autres lois de la deuxième moitié du XVI^e siècle / I. Selim kanunnamesi (1512-1520) ve XVI. yüzyilin ikinci yarısının kimi kanunlari*, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basımevi, 1988.

6. Voir cette définition du zelim (ou maniguette) glanée sur Internet: «Maniguette: Par déformation la malaguette, ramenée par les marins dieppois ou portugais, grands coureurs des mers, appelée aussi graine de paradis, est devenue maniguette. Fraîche, c'est le petit fruit orangé d'une nombreuse famille d'arbustes, comme le zelim, que la reine de Saba apporta d'Ethiopie pour le roi Salomon. On n'apprécie plus guère ces petites graines irrégulières et brunâtres et c'est dommage. Très parfumées, elles rehaussent les ragoûts, tagines, civets, nages, marinades et même la pâtisserie. Ajoutez-en, pulvérisé au poivre de votre steak et vous en ferez un plat très original». Voir le site: <http://www.eerie.fr/~chenot/cuisine/EPICES.html>

premier? C'est, rappelons-le, l'année de sa mort et sur fond de commémoration que la *Gazette de Montréal* et l'Académie naissante fourbissent leurs armes. Zélim, c'est alors, dans l'imaginaire de ces rares lettrés, la figure d'un certain Orient: celui forgé par Voltaire et par Montesquieu pour mieux stigmatiser la société française. Mais aussi, mais surtout, pour cibler la religion catholique. Des *Lettres persanes* à la pièce de Voltaire, *Le fanatisme, ou Mahomet le prophète* (1741), le XVIII^e siècle ne s'est pas privé de transiter par l'ailleurs pour fustiger l'ici. Comme le rappelle Ann Thomson, «l'islam est en fait une arme importante dans les luttes autour de la religion⁷». Si celle-ci n'apparaît pas comme un thème majeur dans *L'histoire de Zélim*, l'esprit critique du XVIII^e siècle y circule toutefois sous la forme d'un secret déisme: aucun dogme, aucune religion révélée dans ce conte, mais la simple référence à une vague divinité, via des syntagmes comme «les décrets du souverain Dispensateur des événements», ou «l'Éternel qui avait éclairé son entendement». Voltaire a-t-il *inspiré* le Canadien curieux? Quelle est l'ampleur de cette *inspiration*?

Dès la livraison suivante, le 6 janvier 1779, on parle de plagiat. Un certain Le Bon conseil, Membre de l'Académie, s'adresse au Canadien curieux. Des bruits courent selon lesquels *Zélim* aurait été «pillé dans *L'histoire orientale*». D'autres pièces du même Canadien curieux proviendraient du *Mercurie Galant*. On le somme de se justifier. La meute est lâchée, probablement à l'instigation de Valentin Jautard.

Avant d'aller plus loin, une précision sur *L'histoire orientale* comme hypotexte de *Zélim*. Il ne semble pas que l'on ait à ce jour retracé la référence exacte du conte prétendument plagié. Se basant sur le titre, Jean-Paul de Lagrange suggère *Zadig ou la Destinée, Histoire orientale*, de Voltaire. L'œuvre de 1748 présente au chapitre XV l'histoire du pêcheur qui se pensait le plus malheureux des hommes. Mais alors, le Canadien curieux aurait adapté et non plagié *Zadig*. André Magnan, lui, opte plutôt pour *Les Fables orientales* de Saint-Lambert (1772). Je n'ai pas encore retracé cet ouvrage, mais il semble postérieur à celui qui aurait inspiré le Canadien curieux. En effet, cette *Histoire orientale*, selon le Bon conseil, remonterait à plus de vingt ans, soit aux années 1750.

7. Ann Thomson, «Islam», *Dictionnaire européen des Lumières*, sous la direction de Michel Delon, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 601.

J'ai, par contre, inventorié à la British Library un certain nombre d'œuvres du XVIII^e siècle dédiées au personnage de Zélim, Zelim ou Selim : pas moins de soixante-sept références⁸!

Mais revenons au scénario de l'« affaire Zélim ». Nous sommes donc le 6 janvier 1779, au tout début des hostilités contre le pauvre Canadien curieux. Après Le Bon conseil, c'est Le Protée moderne qui prend le relais. Il aurait trouvé mot à mot *Zélim* dans *L'histoire orientale* : que le plagiaire fasse donc amende honorable. Puis, c'est le Spectateur tranquille qui se déchaîne. Perdant son calme, Valentin Jautard y va de la plus féroce ironie :

Vous vous ennuyez beaucoup mon cher Curieux, l'après dinée que vous avez écrit l'Histoire de Zélim. Je peux vous jurer m'être encore plus ennuyé quand je l'ai lue... essayeriez-vous de vous former sur des modèles orientaux!... ignorez-vous que ce style ne vous est point naturel, & que vous êtes né dans un climat bien différent que celui qu'habitoit Zélim.

L'intérêt de cette diatribe, c'est qu'elle illustre pour la première fois peut-être ce qui deviendra un canon de la littérature canadienne française : le devoir d'écrire sur des sujets d'ici. Nous n'en sommes pas encore aux excès de Camille Roy ou de Lionel Groulx sur la « canadienisation des lettres⁹ », mais déjà se profile dans l'antichambre de la littérature québécoise la question du sujet, de l'inspiration locale et de ce que l'abbé Casgrain nommera le « miroir fidèle de notre petit peuple », dans son fameux texte « Le mouvement littéraire au Canada » (1866). Cette littérature-reflet, on la sent poindre sous la plume de Jautard, quand il re-proche au Zélim du Curieux : « Quel espece d'homme y dépeint-on?... un asiatique qui delire, cherche et ne peut trouver le vrai

8. Parmi celles antérieures aux années 1760, citons, entre autres, *Les Aventures de Zelim et de Damasine...*, par Mad. Le Givre de Richebourg, Amsterdam, 1735; *Zelime, Musulman*, d'un certain Alberto Radicati, comte de Passerano, [s.l.], 1732. On trouve aussi des *Mémoires de Selim, traduit du turc par Monsieur ****, [s.l.], 1735; *The Trial of Selim the Persian for Divers High Crimes and Misdemeanours*, [by Mr Moore?], Londres, Cooper and the Globe, 1748; *The Persian Letters: The Second volume of Letters from Selim*, Londres, Davis, 1735.

9. Voir Bernard Andrès, « Quelle France pour quel Québec? ou La nationalisation des lettres chez Camille Roy et chez Lionel Groulx (1904-1926) », dans *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, sous la direction de Bernard Andrès et Zila Bernd, Québec, Nota Bene Éditeur, coll. « Littérature(s) », 1999, p. 31-49.

bonheur. Ce n'est certes pas un Canadien qui oseroit avancer que les cignes folâtraient sur le bord des vastes étangs».

La semaine suivante, contre-attaque en faveur du Canadien curieux. Le 13 janvier, sous le pseudonyme de «Je veux entrer en lice, Moi», un ami du Curieux prend sa défense. Il appelle à la réconciliation :

Le Canadien curieux vient de recevoir un coup mortel. Je ne peux m'empêcher de traiter ses Critiques de lâches. Quoi! trois contre un, cette guerre n'est pas de mon goût; & le Spectateur tranquille est du nombre: en voilà plus qu'il n'en faut pour me rebuter.

Le 20 janvier, c'est le Curieux lui-même qui monte au créneau. La gazette publie sa lettre, datée du 11 courant. Le Curieux avoue au Spectateur tranquille avoir été mortifié par sa diatribe: «puis-je pardonner au Spectateur Tranquille de m'avoir engagé à écrire seulement pour me rendre ridicule»? La duplicité du gazetier éclate au grand jour. Le Curieux met en doute la source invoquée pour le plagiat. Du reste, observe justement le Curieux, la morale de cette histoire «fut de tous les temps & employa les écrivains de tous les siècles». N'est-ce pas là, pour le Canadien, revendiquer le droit à l'universalité, alors qu'on lui reproche une forme «d'ailleursisme»? En outre, l'apprenti conteur introduit dans son argumentaire ce qui pourrait figurer comme l'embryon d'une approche génétique de l'invention littéraire. Il allègue pour sa défense les variantes d'un manuscrit et le choix de la dernière version: «je puis vous assurer sur mon honneur que je composois mon histoire de diverses façons & ne m'arrêtai qu'à la dernière qui me sembla plus correcte [...]». Nous verrons que l'argument génétique reviendra dans le débat. Quant au fond de l'affaire, le Curieux n'hésite pas à faire appel au tribunal de l'Académie! Il ne manque pas de toupet, ce jeune écrivain!

Car, on l'a identifié, il s'agit probablement de Pierre-Louis Panet (1761-1812), septième d'une famille dont les six premiers enfants sont tous morts en bas âge. Comme son père, avec qui il doit étudier le droit, il s'oriente vers Thémis et obtiendra bientôt une commission d'avocat (le 26 juin 1779), avant même d'avoir atteint ses 18 ans! C'est donc vers la fin de ses études au Collège de Montréal qu'il envoie ses textes à la *Gazette de Montréal*. Mais sa détermination ne fait qu'échauffer l'adversaire. Dans la gazette du 20 janvier 1779, le Curieux met en demeure l'Académie de

trancher le différend. Qu'on trouve donc l'hypotexte exact (dit-il en d'autres termes), afin de faire cesser les calomnies. La même gazette publie aussi une lettre du 10 janvier, signée L'Ami du Canadien curieux. Est-ce un condisciple de Panet, ou bien Panet lui-même, comme certains le soupçonneront? Il se dit indigné «du triumvirat qui s'est formé à Montréal contre son ami». Il s'agit du Protée, du Bon conseil et du Spectateur tranquille. L'Ami du Canadien curieux interpelle donc l'imprimeur en invoquant la genèse de *Zélim!* «[...] j'ai vu travailler plusieurs fois mon ami à la petite Historiette de Zelim, qu'il l'a changée & refondue à diverses reprises en ma présence, & qu'enfin elle est de son crû». Ainsi donc, si les détracteurs du Canadien curieux ne peuvent prouver le plagiat, c'est qu'ils agissent par pure jalousie.

Mais peine perdue, la semaine suivante, le Spectateur tranquille enfonce le clou. Le 27 janvier, feignant la modération, Jautard souligne encore «les fautes» du plagiaire. Moins que le sujet, c'est le style qui trahit le Curieux :

comment me persuaderez-vous, après la lecture de vos différentes productions, que vous avez saisi le style oriental? Si cela est, j'admire la fertilité et la souplesse de votre génie. Donnez-en souvent dans le même genre, et je vous admirerai encore plus que je n'ai fait.

Pourtant, alors qu'il semble en rabattre avec le Curieux, le Spectateur tranquille se défoule sur un autre lecteur. Ou plutôt une lectrice: Félicité Canadienne. Le mois précédent, la pauvre enfant avait, en effet, risqué dans la gazette un logogriphe jugé litigieux: encore un plagiat? Mais, surtout, elle avait osé s'exprimer en tant que femme dans un papier public (!). Le 27 janvier, donc, Jautard met en doute les compétences littéraires d'une si jeune personne du beau sexe. Comment à dix-neuf ans, pouvez-vous connaître Boileau, Horace, Voltaire, Rousseau? N'est-ce pas un homme qui se cache sous cette plume? Seul le doute sur le sexe lui interdit alors de sévir contre l'impudente. Mais avec le Canadien curieux, il en va autrement.

C'est ce dont s'avise ce dernier quand, la semaine suivante, il annonce dans la gazette son intention de cesser toute correspondance avec le Spectateur tranquille. Pourtant, ce 3 février-là, le Canadien curieux pousse encore habilement une pointe contre son adversaire: «Cet homme méprise souverainement la jeunesse Canadienne: il en est le plus cruel ennemi». Retournant alors l'ar-

gument de la canadienité de Zélim, Panet attaque ouvertement Jautard sur sa propre canadienité. Son plaidoyer n'en est pas un *pro domo*. En se défendant, le Curieux parle au nom de tous ses condisciples canadiens: «mes jeunes compatriotes», écrit-il. Face à eux, que dire des «onze lustres» de Valentin Jautard (1738-1787? Si le journaliste français ne compte pas encore les cinquante-cinq ans des fameux lustres, il vient quand même d'entrer dans la quarantaine, ce qui, aux yeux du collégien de dix-sept ans, figure à coup sûr un âge fort respectable. Bien que ne s'en prenant jamais ouvertement à la «francité» de Jautard, Panet évoque avec une telle emphase les Canadiens, que le Spectateur tranquille s'en trouve fortement démarqué à la lecture. Trop vieux, trop exigeant, trop «instruit», «cet homme présomptueux se croit seul en état de remplir la Gazette, il veut y commander en despote». L'ingrat n'a pas tenu compte de l'admiration que lui vouaient d'abord les Canadiens. Le «fourbe» invente «la plus noire, la plus lâche des calomnies». Il a perdu la confiance de ses disciples.

C'est ainsi qu'en l'espace de quelques semaines, une première génération d'écrivains en herbe exaltent, puis tuent leur père. Jautard ne s'y trompe pas, qui opte alors pour la défensive. Le même 3 février, il fait publier, histoire de se dédouaner, le poème d'«un jeune écolier» dont il révèle même l'identité: M. Foucher fils. Battant en retraite, il avoue à l'imprimeur: «j'ai admiré, et me suis tu». Mais cela suffira-t-il à reconquérir son public? On peut en douter. Le 4 février (le compte rendu paraît le 10), l'Académie a beau prendre le parti de Jautard dans le différend avec Panet, le mal est fait. En menaçant d'exclure le Canadien curieux de l'institution naissante, l'Académie (dont fait bien sûr partie Jautard) se compromet aux yeux de la jeunesse canadienne. Elle ne peut en effet que se l'aliéner en exigeant de Panet des excuses au Spectateur tranquille. Dans l'attente, l'Académie interdit à Jautard toute nouvelle correspondance avec Panet. Jautard a beau jeu, dès alors, de se draper dans sa dignité en criant à la conspiration. Le même 10 février, la vierge outragée s'exclame: «mes ennemis vivent, ils se fortifient contre moi, & le nombre de ceux qui me haïssent injustement augmente chaque jour». Jautard proteste de son innocence. À grand renfort de rimes et de citations horaciennes, il annonce une tranquille retraite: «Je vais me coucher».

Les choses se précipitent alors, dans l'affaire Zélim. Le 17 février, L'imprimeur accuse L'Ami du Canadien curieux d'être... le

Canadien curieux. Mesplet refuse de publier son nouveau texte. Et pour cause : Panet (ou son ami) accusait dans cette lettre Jautard d'avoir lui-même plagié un logogriphe (L'Asperge). Point du tout, réplique Mesplet : le logogriphe en question n'est pas pillé de Desforges Maillard, mais simplement parodié de J. F. Guichard (on admire la nuance !). La semaine suivante, Le Spectateur tranquille sort du silence pour se défendre de son Asperge. Ce 24 février, nous avons droit à une savoureuse leçon d'intertextualité. La mémoire du poète n'est-elle pas un magasin où l'on puise sans souci l'inspiration du moment ? écrit en substance le Spectateur. Et qu'importe si l'on oublie le nom de tel auteur qui nous fournit l'idée, ou la strophe ? Belle théorie du *lieu commun* que Jautard, cependant, n'applique pas au Zélim de Panet ! Du reste, le Spectateur tranquille n'a que faire de toutes ces accusations. Et, dans un dernier geste de dépit : « Puisqu'on est si ingénieux à me trouver des défauts, je n'écrirai plus [...] ».

On imagine la réaction des petits amis de l'Académie. Peur panique. Comment se passer de Jautard ? Le 3 mars, L'Ingénu le supplie de n'en rien faire : « Gardez-vous bien de nous tenir parole ; écrivez toujours ou du moins ne quittez pas le champ de bataille (j'entens celui de la guerre Littéraire) [...] ». Le 10 mars, un certain M.S. saisit l'Imprimeur du « chagrin [qu'il a] de voir le Spectateur tranquille résolu de ne plus écrire ». La campagne épistolaire est d'autant plus savoureuse qu'on imagine bien que c'est Jautard lui-même qui rédige ces lettres. Il « répond » en effet dans le même numéro, en glosant longuement sur... la nécessité de « garder le silence » (!). Alors, toute une rhétorique de la rétention de la parole se déploie complaisamment, qui épuise les *topoi* de l'écriture et de la plume, de l'encre et du papier, dans un feint pathos du « dernier mot » :

Je suis à la fin de mon morceau de papier, ma plume n'en veut plus, et faute d'eau, l'encre est si épaisse que j'ai de la peine à tracer les caractères [...]. Bon jour, il ne reste plus rien.

Avouons au terme de ce parcours, que l'affaire Zélim aura fait couler beaucoup plus d'encre que l'historiette elle-même en aura coûté à l'écrire. De là à penser que Jautard et Panet avaient pu être complice de cette invention... Tout est possible dans la petite République des Lettres canadienne. Pierre Hébert et Jacques Cotnam ont assez bien montré les rouages et les roberies de la *Gazette de Montréal* : une stratégie éditoriale qui faisait de Jautard et de Mesplet les hommes-orchestre de cette première fic-

tion littéraire québécoise¹⁰. Que ce travail de sensibilisation à la littérature, à la censure, à la propriété littéraire et même à la génétique se soit effectué au détour d'un petit conte oriental ne peut nous laisser indifférent. Ce Zélim qui cultivait si bien son jardin apprit sans doute à une poignée de collégiens montréalais à cultiver la chose littéraire. En cet hiver septentrional de 1778-1779, il mit ainsi un peu de piquant aux échanges culturels, tout comme le zelim en confère à la cuisine orientale.

10. Pierre Hébert et Jacques Cotnam, « *La Gazette littéraire de Montréal (1778-1779)*: notre première œuvre de fiction? », *Voix et images*, Montréal, n° 59, hiver 1995, p. 294-313.

ANNEXE**Gazette Littéraire de Montréal
Mercredi, 30 Décembre 1778 (p. 2-3)¹¹
Retranscription par Nova Doyon¹²****ZELIM HISTOIRE.**

DIVINE Sagesse! les influences, plus salutaires à mon ame que la Rosée du matin à la fleur languissante, font revivre dans mon cœur le sentiment de la félicité que le souffle empoisonné de l'illusion faisoit évanouir. Je m'égarois sans retour sur les bords de l'abysses, & mon esprit troublé ne formoit plus que des idées chimériques; quand tu me présenta l'exemple frappant de Zelim; aussi-tôt je sortis des ténèbres pour rentrer dans les voies de la vérité. Ecoute, ô mon fils! écoute la fidelle Histoire de cet infortuné, lorsque les chaînes du temps s'appesantiront sur tes membres, & que tes cheveux prendront la blancheur des cygnes qui folâtrant sur le bord des vastes étangs, tu rassemblera ta nombreuse famille sous l'ombrage d'un antique sycomore & tu lui répétera ce que je vais te raconter; elle le redira dans la suite à ses enfants qui le transmettront d'âge en âge jusqu'à la fin des siècles; afin que les hommes apprennent à respecter les décrets du Souverain dispensateur des événements & à ne jamais murmurer contre sa Providence.

Dans les jardins délicieux d'un puissant de la terre, vivoit un mortel chéri des Dieux dont l'unique soin, dès son enfance, étoit d'arroser plusieurs fois le jour les tendres fleurs séchées par les ardeurs du Soleil. Dans l'obscurité de sa condition, il étoit heureux, parce qu'il n'avoit point les désirs qui dévorent le cœur des avides humains. Le bonheur qui fuit les lambris dorés vient plus souvent habiter sous le chaume, & se plait dans la simplicité. C'est lui qui répand la sérénité sur le front du Laboureur, tandis que le riche au sein de ses trésors n'offre dans ses regards pâles & livides qu'un objet rempli d'horreur. L'aurore voyoit l'heureux Zelim commencer avec plaisir son travail ordinaire; l'astre du jour au terme de sa carrière le laissoit occupé à se préparer un repas frugal, jouissant d'un repos plein de charmes que les fatigues de la journée lui rendoient

11. Ou p. 116-117, selon le foliotage donné par l'imprimeur Fleury Mesplet.

12. La retranscription respecte la grammaire, l'orthographe, la ponctuation et les coquilles du texte de 1778.

encore plus précieux. Son bonheur étoit parfait s'il eut été durable. Mais hélas! comme la feuille que le moindre zéphir agite, le cœur de l'homme éprouve de continuelles agitations. Tel est son triste sort, qu'il ne se croit jamais heureux: l'ambition vient le chercher jusque dans les retraites les plus écartées. Pourquoi, dit-il un jour en jettant ses regards sur les vastes palais du Sultan, pourquoi le destin m'a-t-il si mal partagé que de me faire naître dans l'état misérable de jardinier; aussi peu considéré sur la terre que l'atôme dans l'immensité de la nature; tandis que d'autres dans l'abondance, les grandeurs & les richesses filent sans inquiétudes les jours les plus fortunés. Oui! le bonheur doit être plus grand sur le trône que dans une chaumière qui me défend à peine des injures des saisons. A peine cette funeste pensée se fut-elle emparée de son esprit que son cœur ne fut plus qu'une mer d'illusions où sa félicité vint s'engloutir & se perdre: il devint malheureux. Un soir qu'en plaignant son destin il se promenoit à grands pas dans les allées à perte de vues, une force supérieure l'entraîna vers un bois de lauriers, dont le feuillage gardoit pendant le jour des ardeurs du midi. De sourds gémisséments frappent son oreille, dans sa surprise il avance il entend distinctement la voix d'un homme plongé dans les eaux de la douleur; il reconnoît le Sultan qui se rouloit sur la poussière en s'arrachant la barbe & se frappant la poitrine. Que mon sort est à plaindre, s'écrioit-il, je possède des richesses immenses, mon nom fait trembler l'aurore & le couchant, & je suis le plus infortuné des mortels. J'apprends qu'un fils indigne, un fils dénaturé trame contre mes jours; mes serviteurs que j'ai comblé de mes bienfaits me trahissent, & pour comble de malheurs, Fatima, ma bien aimée, Fatima m'est infidelle, la perfide en souillant par un crime nouveau la pureté de mes amours s'unit avec mes ennemis pour me plonger le poignard dans le sein. Ah! cruelle fortune reprends tes dons empestés puisqu'ils portent avec eux tant d'amertume. Les sanglots lui couperent la parole, il se tut. Zelim reste immobile; une foule de pensées s'offrent à son esprit; enfin sa raison perce à travers les sombres nuages qui l'obscurcissoient. Les hauts pins, s'écrie-t-il, sont plutôt frappés de la foudre que le foible Roseau. L'aquillon insulte le sommet des montagnes & respecte l'humble Vallée, plus le mortel est élevé plus les coups que la fortune lui porte sont terribles. O vérité céleste! tu sera désormais gravée dans mon cœur. En finissant ces paroles il se prosterna devant l'Eternel qui voit éclairé son entendement, il l'adora dans sa grandeur & le remercia de ne l'avoir fait naître que simple Jardinier.